

**CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL  
DE  
HAUTE NORMANDIE**

---

**SESSION PLÉNIÈRE  
DU LUNDI 30 NOVEMBRE 2009**

**AVIS SUR L'OBSERVATOIRE DES ÉNERGIES**

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**Rapporteur : Monsieur Frédéric MALVAUD**

Le CESR salue la création de l'Observatoire des Energies, et se montrera attentif aux évolutions qu'il connaîtra dans l'avenir.

Le CESR émet toutefois deux réserves :

- d'une part, il souhaite que la composition du comité de pilotage de l'Observatoire soit plus largement ouverte à des acteurs du secteur des énergies et à des membres issus de la société civile notamment.
- d'autre part, il insiste sur le fait que l'Observatoire devra faire preuve d'une transparence maximale auprès des citoyens concernant les données qui seront collectées, à l'exception de données pour lesquelles la confidentialité se justifierait.

**DÉCLARATION DES GROUPES**

**DÉCLARATION DE MONSIEUR GÉRARD LISSOT AU TITRE DE  
L'ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE SUR LE PROJET D'AVIS  
CONCERNANT L'OBSERVATOIRE DES ÉNERGIES**

J'ajoute à titre personnel que la création de l'observatoire des énergies répond effectivement à la 1ère des préconisations portées dans le rapport sur les énergies et que pour avoir travaillé avec plusieurs d'entre vous sur ce dossier, je suis effectivement d'accord avec cette remarque contenue dans le projet d'avis.

**DÉCLARATION DE MONSIEUR DIDIER PATTE AU TITRE DES  
PERSONNALITÉS QUALIFIÉES SUR LE PROJET D'AVIS  
CONCERNANT L'OBSERVATOIRE DES ÉNERGIES**

Monsieur le Président, depuis ce matin, je constate avec intérêt que, plusieurs fois, notre Assemblée se réjouit, se félicite, etc. de l'idée suivante à savoir qu'il convient, dans les observatoires, les comités de pilotage, que la société civile et plus largement tous les acteurs soient associés à la prise de décision.

Je souhaite que l'Assemblée se souvienne de cela lors d'un prochain débat où, manifestement, ladite société civile voire même les représentants élus de la population ne seront pas associés à une éventuelle évolution d'un dossier assez lourd, je veux parler évidemment du classement des boucles de la Seine.

**DÉCLARATION DE MONSIEUR MICHEL JACOB AU TITRE DE LA  
FÉDÉRATION RÉGIONALE DES COOPÉRATIVES AGRICOLES SUR LE  
PROJET D'AVIS CONCERNANT L'OBSERVATOIRE DES ÉNERGIES**

Une simple observation : je ne sais pas si c'est la prise de décision dans un observatoire !

**DÉCLARATION DE MONSIEUR GÉRARD LISSOT AU TITRE DE  
L'ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE SUR LE PROJET D'AVIS  
CONCERNANT L'OBSERVATOIRE DES ÉNERGIES**

Je partage cette observation de Monsieur JACOB. Je pense que les demandes qui ont été formulées consistent à participer aux instances qui travaillent sur le dossier, sans revendiquer un pouvoir de décision qui ne lui appartient pas. Cette mise au point me semble utile dans tous les cas.